AB INVESTISSEMENT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 22 510 euros
Siège social : 10 allée Edmond Boissonnet
33170 GRADIGNAN
814 567 210 RCS BORDEAUX

Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt décembre,
A 18 heures,

Les associés de la société susvisée se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Mixte, sur convocation du Président adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Bruno AUBERT** en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des **2 251** actions ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer à la majorité requise.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'exposé du Président,
- les statuts,
- le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ***Nomination d'une Directrice Générale,***
- ***Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.***

Le Président propose aux associés de nommer Madame Julie AUBERT en qualité de Directrice Générale de la société pour une durée illimitée, sans limitation de ses pouvoirs, à compter du 01/01/2025.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé du Président, décide de nommer en qualité de Directrice Générale, sans limitation de ses pouvoirs, pour une durée illimitée, à compter du 01/01/2025 :

Madame Julie AUBERT,
Née DUVERGER le 20/10/1980 à BORDEAUX (33),
De nationalité française,
Demeurant 10 Allée Edmond Boissonnet 33170 GRADIGNAN,

Laquelle exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Madame Julie AUBERT, présente en séance, déclare n'être frappée par aucune interdiction ou incompatibilité prévues par la loi et accepte les fonctions qui viennent de lui être conférées

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président associé et les autres associés présents.

Le Président,
Monsieur Bruno AUBERT

Monsieur Thomas MARTIN-ROMO

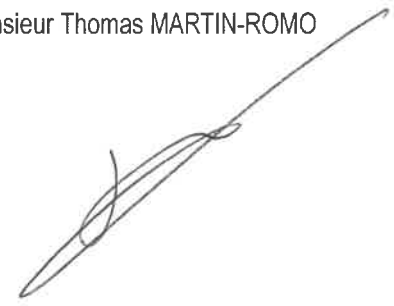

Les autres associés présents,
Madame Julie AUBERT
« Bon pour acceptation du mandat de Directrice Générale »

Bon pour acceptation du mandat de Directrice Générale